

Réunion de bureau		Rédigé par Roger BLANC
Date : 19/06/2018 Siège social : Maison des associations Place Sainte Beuve 45100 Orléans		1257 rue de Genon 45430 Mardié

CR Réunion EXTRAORDINAIRE de bureau du 18/06/2018

Membres conviés			Présents	Absents
Michael MERLE	Président	X		
David CHEVALLIER	Vice Président	X		
Laurent FORTIER QUANTIN	Trésorier			
Jacques BRION	Trésorier adjoint	X		
Roger BLANC	Secrétaire	X		
Nicolas BERLAND	Secrétaire adjoint		X	
Frederic DELAGUETTE	Logistique terrain	X		
Alexandre MATEOS	Conseiller technique	X		
Fabrice MICALEF	Commission sorties	X		
Pascal HALLOIN	Commission sorties		X	
Grégoire LERICHE	Commission sorties	X		
Jean Louis CAUQUIS	Invité	X		
Stéphane DUPUIS	Invité : créateur de site internet			

Ordre du jour :

1- Point sur l'accident survenu sur notre terrain le dimanche 17/06/2018

1 Point sur l'accident

a) Rappel des faits sans entrer dans les détails qui seront décrits par le constat de gendarmerie :

Une visiteuse accompagnant un baptême pris en charge par Alexandre (Orléans Paramoteur) se trouvait sur le chemin d'accès en bout de piste coté cabane, dans le même temps décollait un paramotoriste de l'UCOM dans la direction du chemin d'accès et donc de la visiteuse et na pas pu décoller avant de croiser sa trajectoire. Il en résulte une double fracture ouverte du bras de la visiteuse

b) Premières réflexions :

Il est probable que la distance entre le paramotoriste et la visiteuse avant le décollage n'était pas assez importante, et d'autre part la présence de la visiteuse en bout de piste n'était pas souhaitable.

Réunion de bureau		Rédigé par Roger BLANC
Date : 19/06/2018 Siège social : Maison des associations Place Sainte Beuve 45100 Orléans		1257 rue de Genon 45430 Mardié

c) Actions immédiates à la lumière de ces réflexions :

-Création d'une zone ACCUEIL PUBLIC en avant de la cabane et ne pas autoriser les visiteurs sur le terrain

- . Fabrication et pose d'un panneau 50x30cm -> message à Cinetic (Michael)
- . Matérialiser la Zone Public devant la cabane avec barrière ou marquage au sol à définir.

-Création d'une « ZONE DE DECOLLAGE » dégagée du parking et de la cabane vers le sud est au-delà d'une ligne passant par les deux manches à air au sol et signalée par deux panneaux.

- . Fabrication de deux panneau A5 -> message à Cinetic (Michael)
et pose ultérieure sur deux piquets flexibles (Fred)
- . Matérialiser au sol la ligne ZONE DE DECOLLAGE de part et d'autre de la piste avec des implants type pli fixe.

. Commander les implants sur internet (Michael)

d) Envoyer un message informant des nouvelles cosignes (Michael)

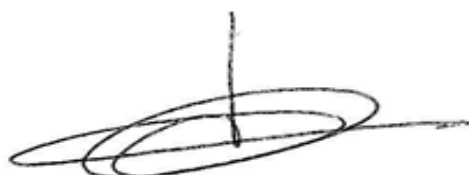
e) Après diffusion du rapport de gendarmerie

-Les nouvelles consignes seront portées sur une photo avec la définition des zones.
-D'autres aménagements pourraient découler de ce rapport.

f) Un message de soutien est adressé à la visiteuse et sa famille et un bouquet au nom du club doit lui être envoyé si accord de la famille . (Michael)

Le Président

Michael MERLE



Le secrétaire de séance

Roger BLANC

